



Commune de Schoenau Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du mardi 13 janvier 2026 à 19:30

Quorum : 8

Membres présents :

Michel BUTSCHA, Laurent NAAS, Patricia WIEDEMANN, Cindy HUCK, Florence KOEBEL, Rémy WEIBEL, Roland SCHMITT, Philippe ZIMMERER, Anne SCHMITT, Jean-Pierre LEONHART, Matthieu KUHN, Jean-Jacques TOUSCH, Laetitia HEBERT WEIBEL, Séverine GUTMANN.

Membres excusés et représentés par pouvoir : Sans objet.

Membres absents : Sans objet.

Président de séance : Michel BUTSCHA

Secrétaire de séance : Laetitia HEBERT WEIBEL

Ordre du jour de la séance :

Ordre	Texte ordre du jour
1	Fonctionnement des assemblées : désignation du secrétaire de séance
2	Fonctionnement des assemblées : approbation de la séance du 9 décembre 2025
3	Finances : décision modificative du budget principal
4	Finances : décision modificative du budget du camping
5	Ressources humaines : création d'un poste d'agent de maitrise principal dans le cadre d'un avancement de grade
6	Camping : préparation de la saison 2026
7	Divers et communiqués

1) Fonctionnement des assemblées : désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal décide de désigner Laetitia HEBERT WEIBEL, secrétaire de séance.

2) Fonctionnement des assemblées : approbation de la séance du 9 décembre 2025

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025.

3) Finances : décision modificative du budget principal

Le Maire présente au conseil municipal, une proposition de décision modificative du budget principal pour la prise en compte de dépenses supplémentaires au titre du FPIC (fonds de péréquation intercommunal) et du DILICO (dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales).

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
60612 (011) : Energie - Electricité	2 200,00	73118 (731) : Autres contributions directes	25 300,00
60621 (011) : Combustibles	2 000,00		
61221 (011) : Matériel roulant	2 000,00		
6232 (011) : Fêtes et cérémonies	3 000,00		
739221 (014) : FNGIR	11 000,00		
7392221 (014) : Fonds de péréquation des ress comm et intercomm	5 100,00		
Total dépenses :	25 300,00	Total recettes :	25 300,00

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide la décision modificative du budget principal.

4) Finances : décision modificative du budget du camping

Le Maire présente au conseil municipal, la décision modificative du budget du camping pour la prise en compte des amortissements pour les immobilisations réalisées en 2024.

Le montant de ces immobilisations s'élève à 5614 € et se décompose comme suit:

Imputation comptable	N° inventaire	Désignation	Date d'achat	Valeur	Durée d'amort.	Amortissement annuel
2128	TER1	AMENAGEMENT TERRAIN DE CAMPING	06/06/2024	37 044,81	20	1 852,24

2131 - Bâtiments	RES1	TRAVAUX REMISE EN ETAT RESEAU ELECTRIQUE	23/07/2024	16 518,84	15	1 101,26
2131 - Bâtiments	SAN1	TRAVAUX SANITAIRE	18/06/2024	27 132,39	15	1 808,83
TOTAL 2131 - Bâtiments		2131 - Bâtiments	15/07/2024	43 651,23		
2138 - Autres constructions	PREAU	REMISE EN ETAT CHARPENTE PREAU CAMPING	15/07/2024	17 033,46	20	851,67
Total						5 614,00

La décision modificative proposée se décompose comme suit:

<i>Investissement</i>			
<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
		1641 (16) : Emprunts en euros	-5 614,00
		28128 (040) : Autres terrains	1 852,24
		28131 (040) : Bâtiments	2 910,09
		28138 (040) : Autres constructions	851,67
Total dépenses :		Total recettes :	0,00

<i>Fonctionnement</i>			
<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
6811 (042) : Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	5 614,00	706 (70) : Prestations de services	5 614,00
Total dépenses :	5 614,00	Total recettes :	5 614,00

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte la décision modificative du camping.

5) Ressources humaines : création d'un poste d'agent de maitrise principal dans le cadre d'un avancement de grade

Le Maire propose de créer un poste d'agent de maitrise principal dans le cadre de l' avancement de grade d'un agent communal technique. Le Maire propose, par ailleurs, de supprimer le poste d'agent de maitrise actuellement occupé par l'agent.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-624 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-1382 du 12 octobre 2016 modifiant le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le tableau des effectifs de la collectivité,

Vu l'arrêté du Maire du 14 juin 2021 établissant les lignes directrices de gestion de la collectivité,

Considérant qu'un agent remplit les conditions réglementaires pour bénéficier d'un avancement de grade,

Considérant que le grade à créer est en adéquation avec les fonctions assurées par l'agent concerné,

Il est proposé au conseil municipal de créer un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet (35 h) à compter du 1er février 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve la création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet (35 h) à compter du 1er février 2026,

6) Camping: préparation de la saison 2026

Le maire fait état de la préparation de la saison estivale au camping.

L'appel à candidatures pour la formation BNSSA pour le poste de maître nageur est clos et aucun candidat n'a répondu, l'appel sera prolongé jusqu'au 20 janvier, la formation commençant le jeudi 22 janvier à Schiltigheim.

Par ailleurs, la commune a reçu deux offres pour l'exploitation de la buvette/restauration pour la saison 2026, elles seront analysées lors de la commission tourisme du 20 janvier.

7) Divers et communiqués

- **Numérisation du cimetière**

Le Maire propose de numériser les données du cimetière afin de faciliter l'accès aux données pour les habitants et les tiers intéressés (notaires, pompes funèbres) et la gestion des concessions.

- **Fin du réseau cuivre**

Le Maire rappelle que le réseau cuivre sera coupé à compter du 27 janvier 2026.

Le Secrétaire de séance,
Laetitia HEBERT WEIBEL

Fait à Schoenau,
Le 14/01/2026,
Le Maire